



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Montreuil le, 27 avril 2011

N/réf JML/CV/ 397-04/11

Aux syndicats du Transport Routier Interurbain de Voyageurs,
Aux syndicats territoriaux

Qui a dit mutuelle ?

Donnant suite à la réunion paritaire du 4 avril, les Organisations Syndicales étaient convoquées le 19 avril 2011 pour poursuivre les négociations sur la complémentaire santé dans le TRV.

En préambule, la FNTV informe de son mécontentement sur la tenue du calendrier des réunions prévues sur le Congé de Fin d'Activité.

La FNTV est désireuse d'une réunion sur le CFA, spécifique TRV en argumentant que les dispositifs AGECEFA étaient différents que ceux du TRM.

Pour finir, le patronat (voyageurs) accepte le principe d'une réunion en commun tout en précisant que les dates qui seront retenues doivent être compatibles avec les agendas !

Le Président de la CNIC, représentant le Ministère, s'engage à rendre compte de ce dossier prioritaire qui doit être bouclé fin mai, quitte à programmer des réunions toutes les semaines et à décaler, voire supprimer d'autres réunions.

La CGT a tenu à affirmer que le CFA est un dossier important et transversal au TRM, TDF et TRV.

La CGT fait remarquer qu'il est inacceptable de mener des négociations dans des conditions imposées par le gouvernement bafouant les règles de la démocratie sociale.

Tous les jours sont traités autant de dossiers avec autant d'actualité, et une fois encore ce sont les salariés qui doivent se plier au dictat du gouvernement, alors que nous attendons des réponses sur de nombreux sujets, tels que les appels d'offres, le dialogue social, et bien d'autres...

La CGT rappelle que tous les points sont importants et que le dossier « complémentaire santé » ne doit pas être précipité.

Concernant le sujet du jour, la complémentaire santé, l'OTRE, d'entrée de jeu, informe qu'elle ne soutient pas sur certains points le projet présenté par l'UFT, la FNTV et l'UNOSTRA.

La délégation CGT a analysé le second projet et confirme que rien n'a été modifié à part la prise en charge facultative des enfants.

Les retours de nos syndicats révèlent un caractère de dégoût du fait du contenu de cet accord et constatent le non prise en compte du dialogue social dans nos revendications créant de ce fait une complémentaire santé LOW COST.

Suite à une suspension de séance demandée par la partie employeur, l'OTRE annonce ne pas porter le projet recommandant un opérateur unique et excluant de la commission de suivi paritaire les non-signataires.

Toutefois l'OTRE serait prête à porter le montant de la participation à 0,5% du PMSS.

Quant à elle, l'UNOSTRA souhaite que l'opérateur soit recommandé mais pas désigné.

La FNTV :

- ✓ souhaite que la signature soit la plus large possible, que la durée de désignation de l'opérateur unique soit de 3 ans,
- ✓ ne souhaite pas revenir sur la composition de la commission de suivi,
- ✓ propose de porter la participation de l'employeur à 0,5 % du PMSS, soit un peu moins de 15€,
- ✓ est favorable au suivi de l'organisme,
- ✓ n'ira pas plus loin concernant le niveau de couverture qui est lié au financement et comme prévu dès le départ, rester sur un accord minimaliste,
- ✓ va réfléchir à donner plus de choix possibles aux salariés en CDD et à une répartition différente pour les temps partiels.

La CGT a réaffirmé une fois de plus la non-prise en compte des revendications des salariés du TRV et rappelle que cet accord ne prévoit aucun niveau de prestation répondant aux besoins des salariés du secteur, au regard du niveau social s'affaiblissant au fil du temps.

Les dernières propositions faites par la FNTV ne répondent qu'à une seule Organisation Syndicale et excluent toute possibilité aux autres Organisations d'intervenir au sein de la commission de suivi.

La FNTV indique qu'elle fera parvenir un texte modifié dès mardi 26 avril 2011 qui sera soumis à signature à la prochaine réunion.

L'accord sera mis à signature le lundi 16 mai 2011 à 14 heures.

La Délégation CGT

Miguel BIONDA, Claude DIZAZZO, Gilles MENARD, Christophe MERCIER, Pascal HAUTOT, Jean-Marc LAMBERT





Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Consultation des syndicats TRV sur la négociation d'une complémentaire santé conventionnelle

Ce 19 avril 2011, s'est tenue la dernière CNIC de négociations sur la complémentaire santé dans le TRV. Vous avez eu tous les éléments et analyses de la délégation du TRV dans les documents envoyés le 06 avril et nous vous transmettons l'accord définitif.

La séance de signature devant se tenir le lundi 16 mai, le collectif fédéral TRV a besoin de connaître les décisions de nos syndicats.

Il est plus qu'essentiel que nos syndicats s'impliquent vraiment dans les dossiers négociés en Commission paritaire. Nous le rappelons, ce ne sont pas les Camarades de la délégation à eux seuls qui pourront élever le rapport de forces.

Pour la dernière proposition patronale

☐

Contre la dernière proposition patronale

☐

Vos observations et décisions du syndicat

Il est impératif d'avoir l'avis de tous les syndicats sur cet état des négociations au plus tard pour le 11 mai. La CE Fédérale se tenant le 12/05, nous devons l'informer de l'avis des syndicats.

Nom du syndicat : Code COGETISE :

Entreprise :

Groupe : Code NAF/APE :

Adresse :
.....

Signature et tampon du syndicat

Coupon réponse à retourner au plus tard le 11 mai 2011

Télécopie : 01 48 18 82 54 – Mail : transports@cgt.fr